AMIS DE LA NATURE SUISSE

Rapport annuel 2021

Naturfreunde Schweiz
Amis de la Nature Suisse
Amici della Natura Svizzera
Amis da la Natira Svizra

Solidaire, capable de résister aux crises et prêt pour l'avenir

Chères Amies de la Nature, chers Amis de la Nature

Le titre de mon éditorial du rapport annuel de l'an dernier est toujours d'actualité. Les effets de la pandémie du coronavirus ont confronté les sections et la Fédération des Amis de la Nature à des défis extraordinaires. L'état d'urgence a prévalu pendant une grande partie de l'année. Les activités et la gestion de nos chalets n'étaient possibles qu'avec des restrictions. Grâce à la flexibilité, aux solutions créatives et à la solidarité, les Amis de la nature sont restés en mouvement et nos chalets sont restées des lieux d'accueil importants. Encourageant est aussi le fait que notre base financière est solide, ce qui mérite également une reconnaissance positive dans cet environnement difficile.

Le mouvement des Amis de la Nature est une tendance

La randonnée est de loin l'activité sportive la plus populaire en Suisse. Pour de plus en plus de personnes, la préservation des bases naturelles de la vie est une préoccupation sérieuse. L'expérience de la nature en commun, avec des personnes partageant les mêmes idées et notre engagement environnemental, sont les raisons les plus citées par les plus que 1 000 nouveaux membres, qui ont rejoint notre mouvement et supportent ainsi nos valeurs. Avec des activités attrayantes, diversifiées et des efforts publicitaires ciblés, de nombreuses sections réussissent à recruter des nouveaux membres. Reste le défi de prendre des mesures contre les démissions et, en cas de dissolution de section, de développer de nouvelles perspectives.

La globalité est supérieure à la somme des parties individuelles

Les défis extraordinaires de la crise sanitaire ont montré de manière impressionnante à quel point la connexion conjointe à travers la fédération est important pour le mouvement des Amis de la Nature. Des services, comme des conseils étendus, la préparation des informations et l'adaptation des modèles de plans de protection nécessaires, ainsi que l'approvisionnement de fonds pour amortir considérablement les pertes de revenus n'ont été possibles que dans le cadre d'un projet commun.

Comité nationale – plus de femmes, plus de Romandie, plus de compétences environnementales

Avec l'élection de Fabienne Thomas et Myriame Beuret, le comité de la fédération s'est considérablement renforcé. L'implication de la Suisse romande est essentielle, si nous voulons continuer à relever nos défis en tant qu'Amis de la Nature Suisse et non seulement comme organisation Suisse alémanique. Nous avons besoin de l'expertise nécessaire pour que notre engagement pour la préservation des bases naturelles soit crédible et fondé sur de solides connaissances spécialisées.

Communication fonctionnelle – organisation apprenante

Le dialogue permanent entre l'association nationale, les sections et les membres est assuré à travers le magazine associatif et les bulletins d'information « NF Interne » et « Entre Amis ». Les ateliers de travail au sujet de nos chalets ont été un excellent exemple de la façon dont nous pouvons nous développer et nous renforcer grâce à l'échange d'informations et d'expériences.

Je tiens à remercier tous ceux qui façonnent activement notre mouvement par leur engagement, leur expérience, leurs connaissances et leur enthousiasme.

Urs Wüthrich-Pelloli
Président Amis de la Nature Suisse FSAN

Engagé pour un espace de vie sain

En 2021, les Amis de la Nature Suisse se sont de nouveau engagés pour la préservation de l'environnement et la promotion de la biodiversité. Dans leur engagement pour l'environnement, les Amis de la Nature Suisse sont guidés par la mission associative, qui répertorie des comportements solidaires, la proximité avec la nature et l'engagement pour un espace de vie sain comme préoccupations principales du mouvement des Amis de la Nature.

Des nichoirs pour insectes installés près de 21 chalets des Amis de la Nature

Au cours de l'été 2021, des grands nichoirs pour insectes ont été installés près de 21 chalets différents des Amis de la Nature. Le projet a été financés entièrement par la fédération et la section des Amis de la Nature Bâle-Riehen. Les hôtels à insectes individuels entièrement assemblés et mesurant près de deux mètres ont été personnellement livrés aux chalets par Urs Wüthrich-Pelloli, le président de la fédération. Seul le toit devait être fixé avec des vis. La mise en place et le remplissage des aides à la nidification ont été effectués par les sections à l'aide de leurs membres motivés.

Chaque hôtel à insectes dispose d'un panneau d'information illustré, qui informe les visiteurs et les intéressés, sur les besoins des insectes nicheurs. Comme les insectes préfèrent un emplacement ensoleillé, les hôtels à insectes ont été installés en direction du sud et bénéficient ainsi d'un ensoleillement optimal. Avec cet emplacement, il fait plus chaud à l'intérieur et l'hôtel sèche plus vite après une averse, en plus il ne se refroidit pas aussi vite en hiver. Avec une orientation du nichoir vers le sud les insectes sont plus actifs et leurs larves se développent mieux. Ils ont besoin de chaleur et du soleil pour pouvoir éclore au printemps.

L'hôtel à insectes offre un lieu d'élevage et de vie abrité à des insectes différents. Ceci est rendu possible en remplissant les « pièces » individuelles avec différents matériaux naturels tels que par exemple de bûches percées, tubes de bambou, tiges de plantes et briques. Chaque matériau attire une espèce différente avec ses besoins individuels. La diversité des insectes présents aux environs de nos maisons des Amis de la Nature s'enrichira ainsi à l'avenir de plusieurs espèces.

Vote référendaire sur la loi CO_2

La fédération a supporté activement la campagne de l'alliance pour le climat contre le référendum sur la loi sur le CO_2 en 2021. Cette participation de l'association nationale est absolument évidente comme le changement climatique se manifeste particulièrement fort dans les montagnes, endroit où les Amis de la Nature Suisse se promènent le plus souvent. De plus, les Amis de la Nature s'engagent déjà depuis leur création pour la préservation de l'environnement et de la nature.

La loi sur le CO_2 constitue l'instrument le plus important, pour le respect de l'accord de Paris sur le climat, que la Suisse a ratifié en 2017. La Suisse s'est ainsi engagée auprès de la communauté internationale à réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre jusqu'en 2030 et à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. En renchérissant les voyages en avion et en voiture, des causes importantes de la crise climatique, la nouvelle loi sur le CO_2 aurait également apporté une contribution importante à la justice climatique mondiale. Malheureusement, la loi CO_2 a été rejetée par les électeurs le 13 juin 2021.

Malgré cette défaite, les Amis de la Nature continuent de défendre et de s'engager pour ses valeurs, qui sont le développement durable, la tolérance, les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux de l'homme et de la nature. Ils continueront à soutenir les causes, qui aident la Suisse à atteindre les objectifs de l'accord de Paris et ouvrent la voie à des mesures de protection du climat encore plus efficaces.

L'avenir est entre nos mains

Le 21 mai 2021, le mouvement « Grève pour l'Avenir » est descendu dans les rues pour réclamer un avenir écologique, solidaire et juste pour tous. Les Amis de la Nature Suisse ont également appelé à participer à cette grève, parce que les bases existentielles de millions de personnes sont menacées dans le monde entier. Que ce soit par exemples à travers la destruction d'écosystèmes, des énormes incendies de forêt, des violences policières racistes, des féminicides, des camps d'asile surpeuplés ou encore des conditions de travail inhumaines. Toutes ces crises sont réelles et leur urgence exige une action immédiate. La transition vers une société écologique et juste nécessite une mobilisation sans précédent, à laquelle les Amis de la Nature veulent aussi apporter leur contribution.

La crise sanitaire a également mis en évidence l'importance de nos relations étroitement liées au niveau local et mondial. Afin de faire avancer les changements souhaités, nous partageons tous la responsabilité d'élaborer et de construire les alternatives. La grève pour l'avenir a été la raison de rendre cette demande publique. Les Amis de la Nature soutiennent les préoccupations du mouvement climatique qui, le 21 mai 2021, a également appelé à plus de transparence et de possibilités de participation au discours politique. La crise climatique est mondiale et ne connaît pas de frontières. Pour cette raison, les Amis de la Nature Suisse font également preuve de solidarité internationale et s'engagent par le biais de l'internationale des Amis de la Nature pour des causes sociales et écologiques dans toutes les régions du monde.

Les Amis de la Nature prennent position sur la révision de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN)

Avec plus de 213 000 signatures certifiées, les initiatives Biodiversité et Paysage ont été déposées à la chancellerie fédérale à Berne en septembre 2020. Les Amis de la Nature Suisse ont activement soutenu les deux initiatives populaires.

Initiative populaire fédérale « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) » vise à renforcer la protection de la biodiversité et à assurer sa préservation à long terme. De plus, la protection du paysage doit être renforcée et la culture de la construction doit être promue. Essentiellement, l'initiative sur la biodiversité demande plus d'espaces pour la nature et plus d'argent pour la préservation et la promotion de la diversité naturelle. Le Conseil fédéral partage en principe les préoccupations de l'initiative, mais la rejette car elle va trop loin. Le Conseil fédéral a donc présenté une contre-proposition indirecte, sur laquelle les Amis de la Nature Suisse et de nombreuses autres organisations environnementales ont pris position début juillet 2021.

Les Amis de la Nature Suisse ont salué le fait que le Conseil fédéral souhaite mieux protéger la biodiversité et le paysage avec la révision du LPN. Parce qu'aujourd'hui, les actions sont trop faibles pour protéger nos moyens de subsistance. Le mandat de sauvegarde et de promotion de la biodiversité, du paysage et du patrimoine architectural existe déjà dans la loi et la constitution. Cependant, l'initiative sur la biodiversité veut compléter la base juridique de manière ciblée et faire avancer de manière

décisive la mise en œuvre. Du point de vue des Amis de la Nature, il n'est pas suffisant si le Conseil fédéral confirme sa politique antérieure en matière de biodiversité et prévoit désormais principalement un renforcement de l'équilibre écologique dans les quartiers résidentiels et les agglomérations. Compte tenu du mauvais état de la biodiversité, des mesures plus globales et plus efficaces sont nécessaires. D'autant plus que le Conseil fédéral reconnaît clairement dans la révision de la LPN que la biodiversité en Suisse est dans un état préoccupant, qui ne cesse de se dégrader.

Enfin - et c'est surtout dans le domaine de la préservation du patrimoine architectural et de l'aspect visuel du paysage - la politique du paysage elle-même ne doit pas entraver les mesures de lutte contre le changement climatique. Concrètement, cela signifie également que la protection de la culture du bâtiment ne doit pas empêcher la mise en place ou la création de mesures de protection du climat. Alors que les Amis de la Nature Suisse suivaient essentiellement les avis d'autres organisations environnementales, ils se positionnaient clairement du côté de la protection du climat sur cette question et exigeaient que cette préoccupation - la primauté de la protection du climat - soit incluse dans le modèle et soit expliquée plus clairement dans le message.

Les sections sont également activement engagées dans la protection de l'environnement

Que vous soyez jeune, resté jeune ou au meilleur âge - avec les Amis de la nature, chacun va vivre activement la nature. Les 114 sections et 9 associations cantonales des Amis de la Nature contribuent à la protection de l'environnement de manières diverses. Les sections offrent une grande variété de randonnées, d'activités sportives en plein air, d'excursions culturelles ou d'événements sociaux. L'accent aux Amis de la Nature n'est pas mis sur la performance sportive, le haut niveau ou d'atteindre le sommet - mais plutôt sur la joie de vivre dans la nature, d'être active en plein air et des belles rencontres et aventures communes. A travers des expériences dans la nature, nos membres partagent la prise de conscience de l'importance de la protection de l'environnement.

Dans le canton de Zurich par exemple, les sections des Amis de la Nature Zurich et Senioren Zurich ont organisé avec succès une journée de nettoyage en avril 2021. La section de Kloten effectue déjà depuis des années le nettoyage d'un ruisseau au printemps et deux autres « journées de nettoyage » de la nature au cours de l'année, qui ont également été effectué avec succès en 2021. Aux grisons, la section de Coire a de nouveau participé au Clean-Up Day national, qui avait lieu en septembre.

Des valeurs communes qui nous connectent

Au cours de l'année écoulée, au total 1061 personnes ont rejoint le mouvement des Amis de la Nature. C'est 267 personnes de plus qu'en 2020. Les sections avec la plus forte croissance en 2021 sont les sections de Berne (+30), de Dübendorf - Zurich 11 (+14), de Schaffhouse (+11) et de Gwatt (+11). Au total, 976 des 1061 nouveaux membres ont rejoint une section en 2021, tandis que les autres 85 Personnes ont adhéré directement à la fédération des Amis de la Nature Suisse.

Depuis presque deux ans la raison et la motivation pour une adhésion est demandée lors du processus d'inscription en ligne. Au total, 252 adhésions en linge ont ainsi été conclues en 2021. Lors de leurs inscriptions, 62 % de ces nouveaux membres ont déclaré vouloir faire partie des Amis de la Nature car ils soutiennent l'engagement en faveur de l'environnement. Presque aussi importante, avec un taux de 61 %, est le fait que les nouveaux membres aimeraient passer du temps en pleine nature avec des personnes partageant les mêmes idées.

Des membres fidèles

En 2021, 257 personnes ont pu fêter leur 25ème année d'adhésion et 138 membres ont même été honorés pour leur 40ème année d'adhésion aux Amis de la Nature. Ils ont été dûment remerciés dans leurs sections et par l'association nationale pour leur fidélité depuis ses nombreuses années.

Des départs regrettables

Malgré le grand nombre de personnes que les Amis de la Nature ont pu accueillir en 2021, une perte nette de 223 membres a été enregistrée. En plus des démissions régulières, une des raisons de cette perte est la dissolution des sections de Oftringen (–61) et de Schwamendingen (–28). Par rapport à l'année précédente la perte des membres a quand-même pu être freiné, comme le mouvement des Amis de la Nature a perdu 78 membres de moins qu'en 2020.

Assemblée des délégués 2021 tenue virtuellement

Au lieu de pouvoir se rencontrer à Lachen, le 5 juin 2021, les délégués se sont concentrés sur leurs écrans d'ordinateur et ont suivi les points de l'ordre du jour via l'application virtuelle. La première partie de l'assemblée était consacrée au domaine des maisons des Amis de

la Nature Suisse (NFH+CH). Philippe Pellaton, membre du comité national et président de la structure NFH+CH, a rendu compte des activités de ces deux dernières années dans le domaine des maisons. Le futur financement de la structure des maisons a également été évoqué. Ainsi les délégués ont voté pour une contribution forfaitaire pour chaque maison, basée sur le nombre de nuitées annuelles. Au sein du comité de NFH+CH Hans Kaufmann (section Oberfreiamt) a démissionné et pour le remplacer, Tom Rüfli (membre direct) a été élu. La deuxième partie de l'assemblée était consacrée à tous les autres domaines de la fédération. Dominik Zimmermann, responsable des finances au sein du comité de la FSAN, a pu présenter pour la quatrième fois de suite des comptes annuels positifs. Le directeur du bureau, Ramon Casanovas, a pu fournir des informations sur la campagne de collecte de fonds pour l'aide d'urgence aux maisons pour assouplir les pertes de revenus causées par les mesures contre le coronavirus. Le plus grand défi reste sans doute la baisse du nombre de membres du mouvement des Amis de la Nature. Pour cette raison, la motion de la section de Lachen, qui demande l'examen d'une éventuelle adhésion passive a été largement approuvé. Les modifications du règlement sur l'obligation de la formation et du perfectionnement des moniteurs, du règlement relatif aux maisons et du règlement du fonds des maisons, ainsi que la proposition de rapprochement des familles et les maisons des Amis de la Nature et ses maisons partenaires, ont toutes été acceptées avec des larges majorités. Fabienne Thomas (membre direct) et Myriame Beuret (section Delémont) ont été nouvellement élues pour leurs fonctions au comité FSAN, Béatrice Grob (section Olten) a démissionné.

Concernant les chiffres

Combien sommes-nous et qui a le plus augmenté en 2021 ?

La section la plus forte au niveau des chiffres	Section Züri, 619 membres
A la deuxième place	Section Rorschach, 425 membres
Le plus d'entrées en 2021	Sections Züri (+57) & Schaffhouse (+51)
Nombre de sections en Suisse	111
Nombre de membres des Amis de la Nature	12 745
Pourcentage des hommes/femmes	47/53 %

Les maisons et chalets des Amis de la Nature

Les sections et organisations des Amis de la Nature exploitent en total 63 maisons ou chalets en Suisse et collaborent avec 14 maisons partenaires. Les maisons sont une des bases du mouvement des Amis de la Nature et ont été pour la plupart construites par les membres eux-mêmes dans le cadre de travaux bénévoles. A l'origine, l'objectif d'exploiter ces maisons était de permettre à la classe ouvrière de passer des vacances à la montagne et dans la nature. C'est pourquoi la majorité des maisons sont situées dans les Préalpes, dans le Jura et sur le Plateau Suisse, pour la plupart en pleine nature en dehors des zones constructibles. La majorité des chalets des Amis de la Natures sont des maisons pour groupes et sont idéales pour des camps scolaires ou sportifs. Mais elles sont aussi idéales pour des fêtes familiales, des événements d'entreprise ou aussi comme camp de base pour des groupes de randonneurs. Diverses maisons des Amis de la Nature sont gérées par les sections elles-mêmes et fonctionnent comme des auberges. Par exemple, les maisons des Amis de la Nature Grindelwald, Gorneren, Reutsperre, Rietlig, Röthen, Tscherwald, la Tannhütte et le Buchberghaus sont gardées le week-end ou même en semaine pendant toute l'année.

Toutes les informations sur les Maisons des Amis de la Nature :

naturfreunde.ch/fr/maisons

Les Maisons des Amis de la Nature dans la deuxième année de la pandémie du coronavirus

En 2021, la crise sanitaire a laissé des traces évidentes dans les Maisons des Amis de la Nature. Grâce à des plans de protection clairs et des mesures efficaces, la plupart des maisons ont pu continuer à fonctionner et aucune contamination dans les maisons des amis de la nature a été connue dans toute la Suisse. Cependant, l'absence de location aux classes et aux groupes sportifs a entraîné des pertes financières importantes. Les mesures strictes et la réduction à une taille de groupe de 5 personnes maximale ont entraîné de nombreuses annulations et les maisons ont ainsi perdu d'importantes recettes. En été,

certains chalets des amis de la nature ont pu profiter de nouveaux clients inespérés, les vacances dans le pays étant redevenues tendance depuis la pandémie. Cela n'a toutefois pas permis de compenser les pertes enregistrées au printemps. Avec l'apparition des nouvelles variantes du coronavirus en automne, les concepts de protection ont dû être à nouveau adaptés. Cependant, la majorité des maisons des Amis de la Nature ont pu rester ouvertes grâce aux règles 3G et 2G.

Soutiens financiers de la FSAN et contribution fédérale paquet de stabilisation Covid-19 pour le sport

Afin d'atténuer les dommages causés par les mesures Corona et de soutenir les maisons des Amis de la Nature, la fédération nationale a lancé au printemps la campagne de dons « Aide d'urgence Corona » dans le magazine Ami de la Nature. Plus de 10 000 CHF ont été récoltés à cette occasion. De plus, la fédération a encore eu de côté des fonds de 20 000 CHF pour soutenir les maisons des Amis de la Nature de l'année 2020. Ainsi, dès le mois de mai, une contribution interne à la fédération de CHF 500 a pu être versée à toutes les maisons à titre d'aide immédiate.

En outre, les Amis de la Nature Suisse ont reçu pour l'année 2021 une contribution fédérale de 200 000 francs provenant du paquet de stabilisation Covid 19 pour le sport. Au total, les dégâts causés par les mesures Corona dans les 21 maisons des Amis de la Nature participantes se montent à plus de 342 000 francs, dont près de 60 % ont pu être amortis grâce à la contribution fédérale.

Evénements des maisons des Amis de la Nature Suisse (NFH+CH)

En juin, lors de l'assemblée des délégués des maisons des Amis de la Nature Suisse, les délégués ont décidé d'introduire une cotisation à partir de 2022 pour chaque organisation gérante, afin de financer les projets et services communs dans le domaine des maisons. Ces contributions permettront donc, de financer les futures prestations des Maisons des Amis de la Nature Suisse.

En novembre 2021, des ateliers de travail thématiques au sujet des maisons ont été organisés à Berne. L'objectif de ces ateliers était d'échanger, de clarifier les besoins et de renforcer la vision commune des responsables des maisons. En plus des membres du comité NFH+CH et du secrétariat de la FSAN, plus de 20 responsables de maisons issus des sections ont participé aux ateliers. Les résultats des groupes de travail serviront de base au comité de NFH+CH pour le développement futur de prestations communes dans le domaine des maisons.

Malgré la pandémie : des nombreuses accréditations renouvelées

L'expérience de la nature en commun est une caractéristique centrale des Amis de la Nature. Afin de garantir la qualité et la sécurité des activités des sections, les monitrices et moniteurs de course sont tenus de suivre la formation comme moniteur sport des adultes « esa » pour les randonnées en montagne. Les moniteurs des sections des Amis de la Nature sont également formés dans d'autres disciplines sportives en plein air que sont par exemple le ski alpinisme et les randonnées en raquettes. C'est avec beaucoup d'engagement que l'association nationale organise et réalise les offres de formations et de perfectionnement, reconnues par l'OFSPO. Toutes les offres de formations sont ouvertes à toutes les personnes, peu importe si l'intéressé est membre ou pas. De nombreux cours ont dû être adaptés à plusieurs reprises en raison des mesures contre le coronavirus existant en 2021 et qui évoluent continuellement. L'adaptation des mesures aux cours de formation et les défis administratifs et organisationnels qui en découlent ont interpellé les responsables de la formation et les employés du bureau de la fédération. Néanmoins, en 2021, 148 personnes ont renouvelé ou commencé les accréditations de leur formation comme moniteur. La taille des groupes de cours ayant été limitée au printemps à quatre participants par guide de montagne en raison des mesures Corona, seuls quatre nouveaux moniteurs de raquettes ont pu être formés malgré une forte demande. Heureusement les mesures ont été nettement assouplies en été, et ainsi il est très réjouissant que 14 nouveaux moniteurs et monitrices de randonnées des sections AN aient été formés.

Participation de la fédération aux frais de formation

En 2021, la fédération des Amis de la Nature Suisse a réduit les frais de formation et de perfectionnement de 13 000 CHF en faveur de ses propres monitrices et moniteurs de randonnée et d'activités sportives en plein air. Ce montant était directement déduit de la facture des membres lors de leurs inscriptions.

Equipe de gestion de crise pour les Amis de la Nature Suisse

En 2019, la FSAN a adopté le concept de crise éprouvé de l'association cantonale de Zürich et l'a étendu à toutes les sections en Suisse. Dans tous les cours de formation

et de perfectionnement, les moniteurs ont été formés à la manière de procéder et informés du concept en cas de crise. Heureusement, l'équipe de gestion de crise des Amis de la Nature Suisses n'a pas eu de cas à traiter en 2021.

Les cours nature – un succès aussi en 2021

Sur les dix cours nature prévus pour l'année 2021, heureusement seulement un cours a dû être annulé en raison de la pandémie du coronavirus. Au printemps, le cours « Rencontre avec les troupeaux de vaches allaitantes » a été organisé à Landquart en collaboration avec les partenaires du Plantahof, l'école d'agriculture du canton des Grisons. Dans le canton de Berne les Amis de la Nature ont organisé des cours sur les forêts indigènes et une excursion sur le thème des forêts alluviales, et une randonnée culturelle au Tessin. A cela s'ajoute une visite guidée géologique dans le parc tectonique Sardona ainsi qu'une excursion sur les rapaces à Bergün. En outre, en raison de leur grande popularité, les Amis de la Nature ont organisé deux cours sur les champignons en 2021.

Pour les plus courageux un cours de natation hivernale pour débutants a été proposé pour la première fois début novembre dans le lac des Quatre-Cantons.

Au total, en 2021, plus de 100 personnes ont profité de l'offre de cours de nature de la fédération.

Concernant les chiffres

Ressort Sport et activités en chiffres :

Personnes participantes	148
Nouveaux moniteurs Amis de la Nature	18 (14 randonnées, 4 raquettes)
Journées des participants	348
Nombre de cours prévus	28
Nombre de cours réalisé	22 (14 esa, 8 J+S)
Nombre de cours nature réalisés	9
Cours nature participants	102

Les histoires que nous racontons nous relient

L'Amis de la Nature, le magazine associatif a connu quelques nouveautés en 2021. Notre rédacteur en chef de longue date, Herbert Gruber, a pris sa retraite bien méritée fin juin 2021. Depuis l'été 1996, Herbert Gruber a dessiné et façonné le magazine L'Amis de la nature. Son engagement durant plus de 20 ans ne s'est pas limité à la conception et à la publication du magazine. Herbert a assumé à plusieurs reprises diverses tâches dans l'intérêt des Amis de la Natures Suisse, a représenté l'association nationale dans les commissions, a participé à des publications, était responsable des nombreux procès-verbaux des Assemblées des délégués et a apporté une contribution significative à la préparation des rapports annuels. Après le départ à la retraite d'Herbert Gruber en juin 2021, Christine Schnapp a repris la rédaction de notre magazine associatif. Si Christine Schnapp a pu s'imposer face à un large éventail de candidats, c'est grâce à sa vaste expérience en tant que rédactrice responsable de divers médias, en tant que journaliste indépendante et auteure ainsi que rédactrice en chef de diverses publications. De l'élaboration de ses propres textes à la conception des supports et de la production, Christine Schnapp s'est distinguée par sa compétence professionnelle et s'est entre-temps familiarisée de manière optimale avec son nouveau domaine de responsabilité chez les Amis de la Nature.

En raison de la faiblesse persistante des revenus publicitaires, la vente publicitaire, qui était auparavant externalisée, a été intégrée au bureau de la fédération à partir de la mi-septembre. Les annonces dans le magazine sont désormais acquises directement par la FSAN, ce qui garantit une meilleure sécurité et responsabilité en matière de planification. La responsabilité de l'acquisition d'annonces dans une charge de travail de 10 % à compter du 1er octobre. En 2021, Claudia Mazzocco a pris la relève dans le cadre de son emploi de directrice adjointe et responsable du marketing et de la communication. D'ici fin 2022, les revenus de la publicité devraient ainsi être stabilisés.

Toute la splendeur des libellules, du chemin de Saint-Jacques, du Val Müstair et bien plus encore

Comme les années précédentes, l'Ami de la Nature a été publié quatre fois en 2021 dans des versions en allemand et en français. Dans le numéro de printemps, le magazine a présenté un récit de voyage sur un tour à vélo au long du fleuve Pô jusqu'à Venise. De plus, la première édition contenait un dossier détaillé sur la vie des libellules. Ce faisant, la FSAN a poursuivi l'engagement qu'elle avait initié en 2018 avec le lancement de la pétition nationale « Élucider la disparition des insectes », qui a été signée par plus de 165 000 personnes à l'époque. Dans l'édition estivale de L'Amis de la Nature un reportage de randonnée sur l'étape de 200 kilomètres du chemin de Saint-Jacques entre Le Puy et Conques a été publié. Un autre rapport de randonnée raconte l'histoire du « Highway to Heaven » à Uri et deux articles

décrivaient deux maisons des Amis de la nature qui valent particulièrement la peine d'être visitées. L'histoire des téléphériques « chantants », un projet de recherche du professeur de musique et compositeur Michel Roth, était également exceptionnelle. Et enfin, dans la rubrique Point de vue, Köbi Gantenbein a rendu compte de la randonnée climatique d'Ilanz à Genève.

En automne, le magazine a reporté depuis un coin à l'extrémité de la Suisse : le Val Müstair. Cette région s'est engagée pour un développement durable. L'Amis de la nature a demandé aux responsables comment la durabilité dans la vallée progresse en réalité et a fait part de ses propres impressions. De plus, Fabienne Thomas, nouvelle membre au comité de la fédération a été portraiturée et Tom Rüfli, nouveau membre du comité des maisons NFH+CH, a rendu compte dans une interview de ses objectifs et de son engagement aux Amis de la Nature. Une nouvelle mise en page et des nouvelles rubriques ont été introduite dans la troisième édition, ce qui a provoqués des nombreuse réactions positives de la part des lectrices et lecteurs.

L'énergie éolienne, qui est particulièrement importante en hiver, était le sujet principal du dernier numéro de L'Amis de la Nature en 2021. Nous avons demandé pourquoi cette énergie renouvelable connaît tant de difficultés en Suisse et avons également laissé la parole à un opposant à l'expansion de l'énergie éolienne. De plus, le journaliste de voyage Daniel Anker a traité dans son article des différents hauts plateaux de Suisse, des remontées mécaniques qui ne fonctionnent plus et a décrit cinq belles randonnées à ski dans les hautes terres et à l'écart du grand public.

Bulletins d'informations et site internet

Avec le bulletin d'information « Entre amis », les Amis de la Nature communique avec un large public et ont atteint au cours de l'année 2021 presque 500 personnes de plus que l'année précédente. Ce bulletin est paru six fois et a été envoyée à 10 300 personnes. Outre les informations de la fédération nationale sur les activités ou évènements de sections, les cours sur la nature et les thèmes actuels de la politique environnementale, le bulletin informait également sur les partenariats actuels et des offres spéciales des maisons et de la boutique des Amis de la Nature.

Pour la communication interne avec les fonctionnaires dans les sections, cinq bulletins « AN interne » ont été distribué en 2021. Les bulletins AN internes ont permis d'informer les sections et leurs fonctionnaires sur des thèmes importants spécifiques à l'association AN. Ceux-ci concernaient par exemple les informations liées à l'assemblée des délégués du 5 juin 2021, qui s'est déroulée de manière virtuelle, l'aide d'urgence Corona et le paquet de stabilisation Covid-19 pour le sport de la Confédération, l'envoi annuel des cartes de membre ou des rapports sur la base de données des membres Fairgate ou encore les informations sur la possibilité de faire créer les pages internet de la section par le bureau de la FSAN. A côté du bulletin interne, huit mises à jour sur les différentes modifications des mesures contre le coronavirus ainsi que sur l'adaptation adéquate des plans de protection ont été envoyées aux responsables de section en 2021.

Sur le site web de la fédération, les cartes indiquent les maisons proposées par google ont été remplacées en 2021 par des cartes de « Swisstopo » avec une fonction en trois dimensions. De même, le mode de présentation des articles du magazine L'Amis de la Nature publiés sur le site internet a été fondamentalement revu et rendu plus convivial. En 2021, six sites internet de maisons ou de sections ont été reliés au site web de la fédération nationale, et quatre autres sont en cours de réalisation.

Concernant les chiffres

Un regard sur la portée et le tirage de la communication mise en place par la FSAN en 2021

Edition imprimé du magazine Ami de la Nature	19 000 exemplaires
Abonnements par des non membres	8 285 destinataires
Newsletter Entre amis	10 300 adresses
Facebook	2 500 abonnés
Site internet www.amisdelanature.ch	156 000 visiteurs

Entretien des réseaux existants et mise en place de nouveaux partenariats

En 2021, la Fédération des Amis de la Nature Suisse a continué à entretenir une étroite collaboration avec un grand nombre d'organisations et institutions dans des domaines divers. Comme les années précédentes, l'engagement environnemental des Amis de la Nature Suisse a été soutenu en 2021 par une contribution de l'Office fédéral de l'environnement OFEV. Dans le domaine des sports de montagne et de la formation et du perfectionnement des moniteurs de course, la collaboration en partenariat avec les programmes sport des adultes (esa) et jeunesse et sport (j+s) a continué à être assurée par l'Office fédéral du sport (OFSPO). Les contacts et la collaboration avec les fédérations nationales des Amis de la nature voisines et la Fédération internationale des Amis de la nature (NFI), basée à Vienne, ainsi qu'avec la Fédération internationale des jeunes amis de la nature (IYNF), basée à Prague, ont également été une évidence.

Les Amis de la Nature Suisse renforcent l'Alliance-Environnement

En accord avec leurs valeurs et leurs objectifs, la fédération des Amis de la Nature Suisse s'engagent désormais comme partenaire de coopération de l'Alliance-Environnement depuis le 1er janvier 2021. En adhérant à l'Alliance-Environnement, le mouvement des Amis de la Nature veut apporter sa contribution au regroupement des forces et réaffirme son engagement en faveur du développement durable, de la préservation de la biodiversité et de nos bases naturelles de vie.

L'Alliance-Environnement est un regroupement informel des quatre grandes organisations environnementales Greenpeace, Pro Natura, ATE et WWF. Elle a comme objectif de renforcer les intérêts de la protection de la nature et de l'environnement au niveau politique. Cet objectif peut être atteint grâce à une coordination optimale des activités politiques des différents partenaires. Ainsi, les partenaires de l'alliance mènent des actions et des projets communs et soutiennent les projets de certaines organisations. En plus des Amis de la Nature Suisse (FSAN), la Fondation Suisse de l'Energie (SES), BirdLife et l'Initiative des Alpes Suisse sont également affiliées à l'Alliance-Environnement en tant que partenaires de coopération. Avec le partenariat des Amis de la Nature, l'Alliance-Environnement vise à soutenir encore mieux et plus largement son engagement en faveur de la politique environnementale et va pouvoir ainsi intégrer des aspects supplémentaires de la protection de l'environnement.

En automne 2021, les Amis de la Nature Suisse ont été invités à la journée stratégique de l'Alliance-Environnement, au cours de laquelle l'orientation stratégique pour les années suivantes a été discutée et décidée en détail entre les associations membres.

Les partenariats éprouvés ont été poursuivis

En 2021, les Amis de la Nature Suisse ont poursuivi le soutien qu'ils avaient déjà apportés depuis 2006 au

Musée Alpin Suisse. Avec le réseau des parcs suisses une série de randonnées attrayantes à travers différents parcs, avec comme point de départ ou d'arrivée une maison des Amis de la Nature, qui est située sur l'itinéraire, a été publiée en automne 2021 sur les réseaux sociaux et à travers des bulletins d'informations.

Les Amis de la Nature Suisse ont en outre participé aux assemblées des délégués de l'Alliance climatique et de l'association Nature et Loisirs, dont ils sont membres. Ils ont soutenu les campagnes lancées par ces deux organisations en 2021 et ont partagé leur contenu via les différents canaux de communication. Il s'agissait d'une part de la campagne de votation contre le référendum sur la loi sur le CO_2 de l'Alliance climatique et des campagnes « Sur l'eau avec respect » et « Sports de neige et respect » de l'association Nature et Loisirs.

De même, les Amis de la Nature Suisse ont participé le 16 novembre 2021 à la réunion annuelle du réseau bénévolat suisse, duquel ils avaient cosigné le manifeste l'année précédente. Par ailleurs, les adhésions au Groupe de compétences « prévention des accidents d'avalanche » (KAT) de l'institution d'étude de la neige et des avalanches du SLF et à Swiss Olympic ont été comme prévu poursuivies. Dans le cadre des mesures de stabilisation Covid-19 pour le sport de la Confédération, de nombreux échanges ont eu lieu en 2021, notamment avec l'équipe compétente de Swiss Olympic.

Soutien à des projet d'organisations partenaires

Par ailleurs, les Amis de la Nature Suisse 2021 ont soutenu la pétition « Sommets sans publicité » lancée par l'organisation Mountain Wilderness Suisse et ont apporté un soutien financier à l'expertise juridique correspondante. L'action publicitaire de la Banque cantonale des Grisons (GKB) a été déterminante : à l'occasion de son 150ème anniversaire en 2020, elle a fait installer sur 150 sommets grisons, à titre d'action de relations publiques, 150 panneaux métalliques munis d'un code QR servant de « livres de sommet numériques ». En scannant le code avec son téléphone portable, on arrive directement sur une page de la banque. Les installations sur les sommets sont solidement ancrées dans la roche et il n'est pas prévu de les démonter. Mountain Wilderness Suisse demande qu'au moins les panneaux situés sur les 100 sommets les plus sauvages et méritant une protection particulière soient démontés d'ici fin 2021. Selon une étude de Mountain Wilderness Suisse et de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage, ces sommets ont une valeur particulière en raison de leur éloignement et de leur originalité. Parmi les stèles, 46 se trouvent même dans des paysages protégés d'importance nationale. Comme les négociations avec la banque n'ayant pas abouti, la pétition pour des sommets sans publicité a été lancée et une expertise juridique a été demandé. La pétition a recueilli 7250 signatures en trois mois, soit nettement plus que les inscriptions sur le site Internet de la GKB en deux ans. Mi-novembre, une délégation de Mountain Wilderness Suisse a remis les signatures à la GKB à Coire. L'avis de droit est également disponible et conclut que, selon le droit fédéral, chaque installation en acier aurait dû faire l'objet d'une procédure d'autorisation ordinaire. Or, cela n'a jamais été fait. L'expertise atteste en outre que « les panneaux fixes installés sur les sommets à des fins touristiques, de sympathie et de publicité dans les paysages de montagne proches de l'état naturel, en particulier dans les zones protégées, ne peuvent en principe pas faire l'objet d'une autorisation et doivent être démontés ».

Dans le même ordre d'idées, les Amis de la Nature Suisse 2021 ont cofinancé la réalisation d'une expertise juridique sur le thème de l'éclairage en montagne mené par l'organisation Dark Sky Switzerland. Des projets d'éclairage apparaissent régulièrement dans les paysages de montagne avec diverses installations temporaires ou fixes, autorisées, tolérées ou même supportées par les autorités qui délivrent les autorisations correspondantes. Selon une interprétation stricte de la loi sur la protection de l'environnement et de la loi sur la protection de la nature et du paysage, ces mises en scène semblent douteuses quant à leur ampleur ou leur mode de réalisation. Elles devraient au moins faire l'objet d'une procédure d'autorisation publique - et les objections devraient alors être prises en compte. De plus, certains des sommets ou paysages concernés bénéficient d'un caractère digne de protection grâce à l'inventaire fédéral des paysages, à un statut de patrimoine culturel de l'UNESCO, à l'appartenance à des parcs nationaux ou naturels - ou sont voisins d'autres zones dignes de protection au niveau international. L'avis de droit sur l'éclairage en montagne n'était pas encore disponible fin 2021.

Encore une fois, un résultat annuels positif – malgré la crise sanitaire

L'association nationale clôt l'année 2021 avec un excédent de recettes de CHF 30 066.– C'est la cinquième fois consécutive qu'elle présente un résultat positif pour ses comptes annuels. Comme l'association nationale n'a pas atteint ses recettes prévues au budget, il est d'autant plus réjouissant de constater que des économies ont tout de même permis d'obtenir un bilan annuel positif. Au cours des cinq dernières années, l'association nationale a certes créé toutes les conditions nécessaires à une base financière stable à long terme et à une marge de manœuvre financière, mais elle est tout de même confrontée à de grands défis concernant la diminution du nombre de membres et donc des cotisations.

Situation difficile du côté des revenues

En 2021, les cotisations des membres ont été moins élevées que prévu au budget. Par rapport à l'année précédente, l'association nationale a perdu CHF 6 368.– de cotisations. Cela n'est pas seulement dû à la diminution des membres, mais aussi au fait que pendant la pandémie, certains membres n'ont pas pu payer leurs cotisations. Les chiffres de la vente des annonces du magazine Ami de la Nature ont également chuté de près de la moitié, avec des recettes de CHF 11 082.– L'association nationale a alors décidé, depuis septembre 2021, de traiter à nouveau les affaires publicitaires en interne au secrétariat. Les recettes prévues pour la vente de marchandise, qui ne représentent certes qu'une très petite partie des recettes totales, n'ont pas non plus pu être atteintes.

Economies du côté des dépenses

Si l'association nationale a bouclé ses comptes sur un résultat positif malgré la baisse des revenus, c'est avant tout grâce aux économies réalisées sur les dépenses. Ainsi, plusieurs milliers de francs ont pu être économisés grâce à la tenue de façon virtuelle de l'assemblée des délégués, mais aussi grâce aux nombreuses séances qui ont eu lieu sur l'application zoom et au home office. De plus, suite au départ à la retraite de l'ancien rédacteur du magazine associatif, les tâches au sein du secrétariat ont été redistribuées et une partie du temps de travail a été économisée. Les dépenses liées au personnel sont ainsi restées stables, bien que le changement de la rédaction ait entraîné une augmentation temporaire des effectifs.

Corona et l'aide financière pour les maisons

Après que la fédération nationale a organisé en 2020 une compensation des dommages causés par les mesures Covid 19 à hauteur de CHF 147 000.– par ses propres moyens et qu'elle a versé au printemps 2021 un montant de CHF 500 à 50 maisons des Amis de la Nature par le biais d'une campagne de dons, les Amis de la Nature Suisse ont pu participer en 2021 aux mesures de stabilisation Covid-19 pour le sport de la Confédération. 21 sections et organismes responsables de maisons des Amis de la Nature ont saisi des dommages d'un montant de plus de CHF 342 000.–, causé par la pandémie du coronavirus dans les maisons des Amis de la Nature. Grâce à une contribution de 200 000 francs, 60 % des dommages ont finalement pu être compensés par des fonds provenant des mesures de stabilisation Covid-19 pour le sport.

Perspectives pour l'année 2022

La fédération des Amis de la Nature a de nouveau budgétisé des comptes équilibrés pour l'année 2022. Le grand défi consistera à stabiliser les revenus. Dans ce but, les Amis de la Nature organisent un concours national pour recruter de nouveaux membres. Chaque nouvelle adhésion soit à une section des Amis de la nature ou soit comme membre direct à la fédération au cours des neuf premiers mois de l'année, participera automatiquement à un tirage au sort pour gagner des bons d'une valeur de 10 000 francs pour des nuitées dans les maisons des Amis de la nature et de ses maisons partenaires. Par mesure de précaution, les recettes des membres ont été calculées dans le budget avec un déficit de CHF 12 000.– malgré cette action de marketing. Dans le domaine de la commercialisation des annonces du magazine associatif, qui sera à nouveau entièrement traitée par le secrétariat lui-même en 2022, on peut s'attendre à des recettes d'au moins CHF 20 000.–. Malgré les tâches supplémentaires du secrétariat, les dépenses pour le personnel diminuent, ce qui est principalement lié à la nouvelle composition de la rédaction et à la nouvelle répartition des tâches qui en découle.

Bilan 2021

Dénomination	2021	2020
ACTIFS		
Caisse	964	707
Compte Sections dissoutes (compte bloqué)	104 212	100 727
Compte Fonds des Maisons (compte bloqué)	229 029	233 094
Compte postale	187 560	206 999
Comptes Banque Migros	239 066	179 685
Liquidités et titres	**760 830**	**721 213**
Créances L+P (débiteurs)	32 325	5 836
Ducroire	– 1 600	– 300
Créances	**30 725**	**5 536**
Compte de régularisation de l'actif	**226 618**	**8 925**
ACTIFS CIRCULANTS	**1 018 173**	**735 674**
Titres	1 575	1 575
Actions Naturfreundehaeuser SA (12 800 pièces)	1	–
Prêts aux sections	12 518	9 018
Corrections de valeur des immobilisations financières	– 14 093	– 10 593
Prêt du fonds des maisons à AN Grindelwald	24 739	24 739
Immobilisations financières	**24 740**	**24 739**
Mobiliers	1	1
Equipements informatiques	1	1
Logiciels	1	1
Immobilisations corporelles mobilières	**3**	**3**
Immeuble Pavillonweg	**1 813 500**	**1 860 000**
ACTIFS IMMOBILISES	**1 838 243**	**1 884 742**
ACTIFS	**2 856 416**	**2 620 416**

Dénomination	2021	2020
PASSIFS		
Dettes d'achats et de prestations (Créanciers)	48 031	30 373
Contributions réservées fonds des maisons	–	26 166
Passif de régularisation	321 844	116 487
Passif de régularisation	**321 844**	**142 653**
Dettes à court terme	**369 874**	**173 026**
Hypothèque Banque Migros	700 000	700 000
Sections dissoutes	104 212	100 727
Fonds des Maisons	253 768	231 667
Engagements à intérêts à long terme	**1 057 980**	**1 032 395**
Provisions immeuble	**200 000**	**170 000**
Dettes à long terme	**1 257 980**	**1 202 395**
CAPITAL ETRANGER	**1 627 854**	**1 375 420**
Capital propre	278 595	250 629
Réserves d'évaluation	919 900	966 400
Bénéfice au bilan	**30 066**	**27 966**
CAPITAL PROPRE	**1 228 562**	**1 244 995**
PASSIFS	**2 856 416**	**2 620 416**

Compte de resultat 2021

Dénomination	2021	2020
Cotisations membres	504 011	510 379
Revenues des cours outdoor	63 133	63 870
Participation à la formation des guides	– 13 000	– 16 500
Abonnement Ami de la Nature	9 757	9 736
Recettes des annonces	11 082	20 051
Participation frais de production a registre de maison	4 364	4 550
Recette maisons partenaire	3 640	4 420
Recette fonds pour le climat	1 650	150
Recettes Merchandising	6 262	9 287
Décompte TVA	–8 207	–9 366
Pertes de créances	–5 346	–6 973
Recettes brutes	**577 346**	**589 603**
Suventions OFEV	30 000	30 000
Contribution de la société Sport-Toto	6 000	6 000
Contribution mesures de stabilisation Covid-19 pour le sport	200 000	–
dont couverture de ses propres dommages dus au Covid-19	*3 065*	–
Subventions OFAS selon art. 7, al. 2, LEEJ	24 155	23 854
J+S / esa Subventions OFSPO	28 332	32 549
Contribution spéciale de l'OFSPO pour 2021 Covid-19	1 424	–
Total Contributions publiques	**289 911**	**92 403**
Autres revenus secondaires	2 479	2 479
Dons en général	9 502	31 283
Dons pour les Maisons	476	303
Campagne de collection de fonds « aide d'urgence Corona »	10 866	–
Total des autres revenus	**23 324**	**34 065**
RESULTAT DES LIVRAISONS ET PRESTATIONS	**890 581**	**716 071**
Coûts Merchandising	–4 842	–3 173
Coûts des cours outdoor	–70 076	–83 228
Formation de base et formation continue outdoor	–7 333	–7 068
Frais pour collecte de dons	–3 191	–2 005
Dépenses Maisons	– 17 313	– 1 518
Dépenses Amis de la Nature	–77 955	–80 262
Versèments au fonds pour le climat	– 1 650	– 150
DEPENSES DIRECTES	**– 182 360**	**– 177 404**

Dénomination	2021	2020
Salaires	–273 996	–273 295
AVS, AI, APG, AC	–22 693	–22 413
LPP	– 17 188	– 16 685
Autres Assurances sociales	–6 717	–5 608
Frais de bureau	– 11 859	– 10 932
Dédommagements/compensations civilistes	– 19 362	–22 861
Formation de Base et formation continue	–3 720	–
Autres frais de Personnel	–2 043	– 1 188
Remboursements du personnel et des sections	450	2 000
Frais de Personnel du Secrétariat général	**–357 128**	**–350 981**
Rémunérations du Comité National	–25 519	–23 164
Dépenses de l'Assemblée des délégues	–2 359	–
Frais du Comité National	–6 556	–7 317
Rémunérations et frais NFH+CH	–3 878	–3 213
Indemnités de séances et frais CCG	– 1 417	– 1 495
Contributions réservées fonds des maisons	–	–58
Charges salariales de l'administration (Comité inclus)	**–39 730**	**–35 246**
TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL	**–396 858**	**–386 227**
Valeur locative	– 19 200	– 19 200
Entretien mobilier, machines et matériel informatique	– 1 569	–
Cartes de membre	–8 388	– 10 237
Assurences de biens metériels	–5 277	–5 098
Charges d'énérgie	–9 390	– 11 777
Matériel et services du secrétariat	– 18 852	– 15 559
Licences et entretien	–2 045	– 1 810
Coûts de l'organe de révision	–817	– 1 694
Divers dépenses	**–65 538**	**–65 374**
Contributions membres NFI	– 12 177	–9 323
Contributions aux projets	– 10 583	–27 172
Contributions aux organismes	– 11 906	–8 136
Financement des mesures d'amortissement Corona	–	142 253
Paiement d'amortissement Corona aux maisons	–5 000	– 167 252
Versement bénéficières des mesures de stabilisation Covid-19 sport	– 196 935	–
Total contributions	**–236 601**	**–69 630**

Dénomination	2021	2020
Publicité	–2 168	–2 043
Page d'accueil, Internet	–919	–748
Sections, AC's	–2 215	–969
Total publicité / sections	**–5 302**	**–3 759**
Amortissement des installations informatiques	–1 046	–7 674
Amortissements et corrections de valeur	–	–21 711
Total des amortissements	**–1 046**	**–29 384**
Charges d'intérêts	–327	–
Frais des comptes bancaires	–930	–864
Total des produits financiers	**–1 257**	**–864**
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	**1 620**	**–16 572**
Valeur locative des locaux commerciaux	19 200	19 200
Revenus locatifs de tiers	71 110	71 500
Location salle de réunion	2 344	200
Charge d'intérêts hypothèque	–12 173	–12 173
Provisions immeuble	–30 000	–30 000
Entretien et réparations	–6 357	–726
Autres frais administratifs	–12 179	–10 462
Amortissement de l'immeuble	–46 500	–
Dissolution de la réserve d'évaluation	46 500	–
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SECONDAIRE	**31 946**	**37 538**
Revenus extraordinaires	1	7 000
Dépenses extraordinaires	–3 500	–
Résultat exceptionnel	**–3 499**	**7 000**
CLOTURE	**30 066**	**27 966**

Budget 2022

Dénomination	2022
Cotisations des membres	492 000
Revenus sport et activités	67 000
Participation à la formation des guides	– 13 000
Abonnement Ami de la Nature	11 000
Recettes publicitaires	20 000
Participation frais de production a registre de maison	4 000
Recettes marchandisage	8 500
Taxe sur la valeur ajoutée	– 10 000
Pertes sur débiteurs	– 3 000
Recettes brutes	**576 500**
Subventions OFEV	30 000
Contribution de la société Sport-Toto	6 000
Subventions OFAS selon art. 7, al. 2, LEEJ	17 000
J+S / esa Subventions OFSPO	20 000
Total Contributions publiques	**73 000**
Autres revenus secondaires	3 000
Dons en général	10 000
Total des autres revenus	**13 000**
RESULTAT DES LIVRAISONS ET PRESTATIONS	**662 500**
Coûts Merchandising	– 5 000
Coûts des cours outdoor	– 74 000
Formation de base et formation continue outdoor	– 9 000
Frais pour collecte de dons	– 3 000
Dépenses Amis de la Nature	– 87 000
Depenses directes	**– 178 000**

Dénomination	2022
Salaires Administration Centrale	–266 000
AVS, AI, APG	–25 000
LPP	–20 000
Autres assurences sociales	–7 660
Frais de l'Administration Centrale	–11 000
Dédommagements et compensations civilistes	–30 000
Formation et Formation continue	–5 000
Autres charges de personnel	–3 000
Frais de personnel Administration Centrale	**–367 660**
Rémunérations du Comité National	–33 300
Dépenses de l'Assemblée des délégues	–5 000
Frais du Comité National	–10 000
Indemnités de séances et frais CCG	–2 000
Contributions réservées fonds des maisons	–500
Charges salariales de l'administration (Comité inclus)	**–50 800**
TOTAL DES FRAIS DE PERSONNEL	**–418 460**
Valeur locative	–16 200
Entretien mobilier, machines et matériel informatique	–1 000
Cartes de membre	–8 000
Assurences de biens metériels	–5 200
Frais d'administration	–16 200
Licences et entretien	–18 000
Coûts de l'organe de révision	–3 500
Sonstiger betrieblicher Aufwand	–1 000
Divers dépenses	**–69 100**

Dénomination	2022
Contributions membres NFI	–11 500
Contributions aux projets	–1 000
Contributions aux organismes	–13 700
Total contributions	**–26 200**
Publicité	–3 000
Page d'accueil, Internet	–3 000
Sections, AC's	–2 000
Total publicité / sections	**–8 000**
Charges d'intérêts	–2 000
Frais des comptes bancaires	–600
Total des produits financiers	**–2 600**
Contributions des maisons à NFH+CH	12 000
Contributions des maisons partenaires	3 640
Dépenses du ressort maisons	–6 000
Indemnités du comité NFH+CH	–4 000
Compensation des dépenses/revenus par le fonds des maisons	–5 640
Total ressort maisons	**0**
TOTAL SONSTIGER BETRIEBSAUFWAND	**–105 900**
Valeur locative des locaux commerciaux	16 200
Revenus locatifs de tiers	76 000
Location salle de réunion	2 500
Charge d'intérêts hypothèque	–12 000
Entretien et réparations	–19 000
Autres frais administratifs	–11 800
Amortissement de l'immeuble	–46 500
Dissolution de la réserve d'évaluation	46 500
Total résultat opérationnel secondaire	**51 900**
CLOTURE	**12 040**

Rapport de l'organe de révision

Interrevi AG Revisionsgesellschaft
Marktgasse 19 4900 Langenthal 062 916 20 87
langenthal@interrevi.ch interrevi.ch

interrevi.

Standorte
Huttwil
Langenthal
Lenzburg
Zollikofen

Partner
Martin Boschung
Jörg Schatzmann
Fritz Steiner
Oliver Steiner

A l'attention
de l'Assemblée des Délégués
de la Fédération Suisse des Amis
de la Nature
Pavillonweg 3
3012 Berne

Rapport de l'organe de révision

En tant qu'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de résultat) de la Fédération Suisse des Amis de la Nature pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.

Le Comité est responsable des comptes annuels, alors que notre tâche consiste à vérifier et à évaluer ceux-ci.
La révision a été dirigée par Remo Schär, spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral.
Nous confirmons que nous remplissons les conditions requises en matière de compétence et d'indépendance.

D'après notre estimation, la comptabilité et les comptes annuels satisfont à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons l'approbation des présents comptes annuels.

Langenthal, le 23 mars 2022
(digital signiert)

Interrevi AG

Remo Schär
Auditeur principal

Oliver Steiner

Pièces jointes : comptes annuels

Mitglied TREUHAND | SUISSE

Organes et secrétariat général

Comité au 31.12.2021

Membres du comité	Fonction/Domaine	Section	Période du mandat*
Urs Wüthrich-Pelloli	Président, Relation internationales, organisations partenaires	Oberbaselbiet	2017–2025
Sebastian Jaquéry	Vice-président, Développement de l'organisation	Bern	2016–2024
Dominik Zimmermann	Finances	Fédération nationale	2017–2025
Fabienne Thomas	Nature et environnement	Fédération nationale	2021–2025
Myriame Beuret	Romande	Delémont	2021–2025
Franco Ruinelli	Tourisme	Bellinzona	2014–2022
Martin Jäger	Projets	Chur	2019–2023
Philippe Pellaton	Maisons	Bern	2019–2023

*Le mandat d'un membre du comité dure 4 ans. Une réélection unique est possible.

Comité NFH+CH au 31.12.2021

Membres du comité	Fonction	Section	Période du mandat*
Philippe Pellaton	Président	Bern	2019–2023
André Prétôt	Membre	Oberbaselbiet	2019–2023
Heinz Kuster	Membre	Dübendorf-Zürich 11	2019–2023
Richard Bührer-Stamm	Membre	Schaffhausen	2019–2023
Tom Rüfli	Membre	Fédération nationale	2021–2025

*Le mandat d'un membre du comité dure 4 ans. Une réélection unique est possible.

Secrétariat général per 31.12.2021

Emplayé	Domaine	Tâche
Ramon Casanovas	Sport & activités / direction	60%
Claudia Mazzocco	Marketing & communication / direction	70%
Christine Schnapp	Rédaction	50%
Mario Lehmann	Graphisme & informatique	80%
Roland Johner	Adhésion & finances	70%
Manuel Kammermann	Civiliste	100%

Commission de contrôle de gestion CCG au 31.12.2021

Membres du commission	Fonction	Section	Période du mandat*
Florian Dubail	Membre	Ajoie	2019–2023
Ueli Kiener	Membre	Schrattenblick	2017–2025
Walter Studer	Membre	Schaffhausen	2017–2025

*Le mandat d'un membre de la CCG dure 4 ans. Une réélection unique est possible.

Instance d'arbitrage FSAN au 31.12.2021

Membres du commission	Section	Période du mandat*
Chantal Zbinden	La Côte-Peseux	2017–2025
Renato Mazzocco	Aarau	2017–2025
Thomas Hensel	Chur	2019–2023

*Durée de quatre ans et rééligibles pour trois mandats.

Fonds des maisons FSAN au 31.12.2021

Membres du commission	Fonction	Comité électoral	Période du mandat*
Paul Bayard	Président	Élus par l'AD (Section sans maison)	2017–2025
André Prétôt	Membre	Délégié NFH+CH	–
Ursula Hahn	Membre	Élus par l'AD (Section avec maison)	2019–2023

*Le mandat du fonds des maisons FSAN s'inspire du règlement du fonds des maisons V 10 et des statuts FSAN Art. 9.2.